

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 29 Octobre 1895

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 22 octobre 1895, a nommé M. Auguste Roelants, ancien Consul de Monaco à Anvers (Belgique), Consul honoraire.

Le Prince, par Ordonnance du 24 octobre 1895, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles M. André-Marie-François Bonnefons, ancien Consul de France, pour services exceptionnels rendus comme gérant du Consulat de Monaco à New-York.

NOUVELLES LOCALES

Dimanche 20 octobre est arrivée au Château de Marchais S. A. R. l'Infante Eulalie.

S. M. le Roi Dom Carlos est arrivé jeudi dernier à midi, au Château de Marchais, par un train spécial.

S. A. S. le Prince Héritaire s'était rendu jusqu'à Laon à la rencontre de Sa Majesté.

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse se trouvaient à la gare de Coucy-les-Eppes.

M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan du Prince, avait été envoyé jusqu'à Paris pour accompagner le Roi durant tout le trajet.

Le pavillon royal portugais et le pavillon monégasque flottaient sur la façade du Château.

Après le déjeuner, Sa Majesté a pris part à une chasse de plaine.

Dans la soirée, le Château et ses environs ont été illuminés.

Le lendemain vendredi, Sa Majesté est retournée à Paris dans les conditions qui avaient précédé à sa venue.

Lundi prochain, 4 novembre, un Service solennel sera célébré, à la Cathédrale, pour les Princes défunts de la Famille Souveraine. A 10 heures, Grand'Messe Pontificale suivie de l'Absoute.

Le 24 octobre, le Tribunal Supérieur, jugeant au criminel, a condamné à cinq ans de réclusion, le nommé Annibal Lelli, menuisier, domicilié à Cortona, âgé de 28 ans, pour tentative de vol qualifié à l'église Saint-Charles.

Lelli avait déjà subi cinq condamnations pour délits ou crimes analogues.

On procède à la restauration des façades du Palais des Beaux-Arts. La façade principale de ce monument sera transformée et sa décoration sera plus en harmonie avec sa destination artistique.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Tir aux pigeons de Monaco ouvrira à l'époque habituelle. En dehors des concours hebdomadaires et des grands concours, qui y attiraient la foule des tireurs étrangers, la Société des Bains de Mer a pris l'heureuse détermination d'ouvrir le stand aux amateurs, tous les jours, de 9 heures du matin à midi.

Nous avons l'assurance que cette mesure recevra l'approbation de tous les amateurs de ce sport, et que la colonie étrangère, qui en compte déjà tant, ne pourra que s'augmenter en raison des facilités qui leur sont ainsi accordées.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a renouvelé aujourd'hui son bureau, qui est ainsi composé :

MM. Jules Letainturier, président ; François Médecin et Paul Gallerand, vice-présidents ; Charles Xhrouet, secrétaire général ; Ernest Vincent, secrétaire ; Albert Vincent, secrétaire-adjoint ; Fontaine, trésorier ; Vermeulen, trésorier-adjoint, Olivier, capitaine de route ; Manigley, lieutenant ; Jioffredy, lieutenant-adjoint ; Médecin, conservateur des plans et cartes ; Gendre, Lauck, A. Noghès, Roustan, Roques, conseillers ; Médecin, Noghès, Fontaine, Vermeulen, Xhrouet, commission d'administration ; Gallerand, Lauck, Gendre, Roustan, Albert Vincent, commission des courses ; Olivier, Manigley, Jioffredy, Ernest Vincent, commission du tourisme.

Jeudi dernier est arrivé à Monaco, venant de Newcastle, le vapeur anglais *Robert Brown*, avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

Vingt hommes d'équipage, capitaine Bedlington, 818 tonneaux.

M. William Maître, fils du consul de Suède et Norvège à Monaco, a obtenu le numéro 1 sur 87 candidats pour l'admission à l'École supérieure de Commerce. M. William Maître avait eu une dispense d'âge du Ministre de l'Instruction publique pour suivre les cours préparatoires. Son succès en est d'autant plus grand, puisqu'il est le plus jeune de la promotion.

Nous joignons nos félicitations à celles des journaux de Marseille. Cet élève a commencé ses études au Petit Séminaire de Nice pour les finir au Pensionnat des Frères de Marseille.

Réseau téléphonique. — La villa des Terrasses, à la Turbie-sur-Mer, où est attendu S. A. I. le Prince Georges, frère de S. M. l'Empereur de Russie, vient d'être reliée au réseau téléphonique monégasque.

Est également relié audit réseau l'établissement de MM. Franzani frères, épicerie et comestibles, rue Caroline, n° 6.

Le *Petit Niçois* publie la lettre suivante :

Je vous serais infiniment obligé, de signaler dans votre journal que la Société de secours mutuels la *Méditerranée* remercie sincèrement MM. les membres du Conseil d'administration des Bains de Mer de Monaco, pour le don gracieux de 100 francs au profit de notre caisse.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Rédacteur en chef, mes respectueuses salutations.

Le Président, G. CRESP.

FÊTE DE LA TOUSSAINT. — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets d'aller et retour délivrés du 30 octobre au 1^{er} novembre inclusivement, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 novembre.

TRAINS DIRECTS ENTRE VIENNE ET NICE. — Une importante innovation vient d'être réalisée par suite d'un accord survenu entre les Compagnies française et autrichienne. Il s'agit de la création de trains directs sans transbordement entre Vienne (Autriche) Monaco et Nice, avec visite des bagages dans le train. Ce service, qui commencera le 4 novembre, est ainsi formé :

Départ de Vienne tous les lundis à 2 h. 15 soir. Arrivée à Nice le lendemain à 7 h. 7 soir.

Départ de Nice tous les mercredis à 9 h. matin. Arrivée à Vienne le lendemain à 3 h. 40 soir.

Ajoutons qu'un service journalier de *voitures directes* sans transbordement a été établi : de Calais à Monaco et Nice ; de Boulogne à Nice ; de Cologne à Nice ; de Francfort à Nice, et de Genève à Nice.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — On lit dans la chronique du *Monde Élegant* : « Que sera la saison qui va s'ouvrir ? C'est la question que chaque année on se pose à la même époque et à laquelle il est de coutume de répondre à la façon des Normands. Si j'osais me permettre d'être prophète, je n'hésiterais pas à déclarer que j'ai la conviction que la saison prochaine sera plus brillante encore que celles, déjà fort satisfaisantes, de ces dernières années. J'ai pu constater, en effet, depuis mon retour, que la grande majorité de nos hôtes habituels, devant leur arrivée, ont déjà repris possession de leurs quartiers d'hiver parmi nous, prévenant nos commerçants qui, tout surpris, ont dû se réinstaller en hâte. Il y a là un symptôme dont il serait sage de tenir compte à l'avenir. Nous, nous sommes trop habitués à croire que la saison ne commence réellement qu'en décembre, ce qui était vrai il y a quelques années.

« Il convient de remarquer, à ce propos, que la raison en était qu'il existait alors à Paris une saison d'automne qui, après avoir été fort brillante, a subitement décliné à tel point qu'elle n'existe plus guère qu'à l'état de souvenir. Les raisons en sont très multiples et point n'est besoin ici de les analyser. Ce qu'il convient de retenir, ce dont il faut tenir compte, dans notre intérêt, c'est que notre clientèle d'hiver est toute disposée à avancer l'heure de sa venue parmi nous. C'est à nous de prendre nos dispositions pour l'encourager dans cette tendance. Pour peu que nous sachions nous y prêter, la saison pourra désormais battre son plein, non plus vers les courses, ainsi qu'il en a été trop longtemps, mais, comme au bon temps jadis, dès la fin novembre ».

Du même journal :

« Nous pouvons affirmer que M. Dosse, courrier particulier de la Reine d'Angleterre, est toujours en correspondance suivie avec M. Méjà, propriétaire de l'Hôtel de Cimiez, et qu'il ne serait pas impossible que la Reine revint passer le printemps prochain dans sa résidence de la saison dernière. Nous croyons même pouvoir assurer que si les entrepreneurs du Victoria-Palace s'engageaient à suspendre leurs travaux pendant la durée du séjour à Cimiez de Sa Majesté Britannique, Nice serait choisie de préférence à toutes ses rivales. »

— Le grand-duc de Mecklembourg Schwérin, venant de Paris et en dernier lieu de Marseille, est arrivé jeudi par l'express de 3 heures 45.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est en ce moment le rendez-vous des lettrés et des savants de la province et de l'étranger : on y célèbre le centenaire de l'Institut auquel ont été conviés les membres correspondants et les associés étrangers de la docte compagnie. La place dont je dispose ne me permet pas de décrire minutieusement la réception faite à ces hôtes d'élite par l'Institut, la représentation de gala donnée en leur honneur par la Comédie-Française, la fête donnée à Chantilly par le duc d'Aumale et la soirée qui leur a été offerte à l'Élysée par le Président de la République. Je ne puis que constater, non sans orgueil, que la France a repris son rang dans le mouvement intellectuel du monde, à la première place, et que c'est une victoire pacifique qui est une consolation et qui permet les plus belles espérances.

On abuse parfois des jubilés et des anniversaires : il en est qui divisent, il en est qui rapprochent ; le centenaire de l'Institut a été salué avec respect et enthousiasme, et les paroles éloquentes de M. Jules Simon, qui en a fait ressortir le caractère élevé, ont été très applaudies.

Cela repose des questions irritantes de la politique intérieure et extérieure, presque toujours stériles, souvent dangereuses pour l'avenir des peuples.

La France et Paris mettent, d'ailleurs, la plus louable coquetterie à faire bon accueil aux célébrités scientifiques et littéraires de tous les pays. C'est un louable internationalisme, très apprécié des souverains et des princes qui s'habituent de plus en plus à venir passer une saison chez nous, comme les frileux vont passer l'hiver dans le Midi pour recouvrer la bonne humeur et la santé.

S. M. le roi de Portugal paraît heureux de l'empressement que met la haute société parisienne à lui rendre agréable son séjour. Le *Figaro* lui a offert une soirée où il s'est fort divertit. Le comte Greffulhe le reçoit, au moment même où je vous écris, dans son château de Bois-Boudran. LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco lui ont fait cette semaine les honneurs de leur château de Marchais. On voit que l'existence des souverains en voyage chez nous n'a rien que de fort agréable. C'est, paraît-il, l'opinion exprimée par un autre de nos hôtes royaux, S. M. le roi de Grèce, auquel le Président de la République offrira mardi prochain un grand dîner à l'Elysée et qui, en attendant, est heureux de parcourir à pied nos rues et nos boulevards, en faisant des emplettes dans les magasins comme un riche rentier du faubourg Saint-Honoré.

×

J'ai même entendu dire que S. M. Hellénique trouvait nos rues un peu encombrées et avait éprouvé quelque difficulté à traverser le carrefour Montmartre, connu sous le nom de « Carrefour des écrasés. »

Un architecte parisien, dont le *Petit Journal* nous a fait connaître le projet, par la plume si populaire de mon ami Pierre Griffard, vient d'émettre l'idée qu'il serait bon de construire des passerelles aériennes qui permettraient aux piétons de traverser les boulevards sans être victimes des omnibus, tramways, fiacres et bicyclettes qui les encombrant. L'idée est excellente, mais elle n'est pas neuve. Un journal illustré de 1857 donnait le modèle d'un de ces ponts aériens : l'auteur était un architecte du nom de Ferdinand Bouquié. Sa passerelle, très élégante, très légère, ne détruisait en rien la belle perspective de nos voies publiques. Ce qui l'empêcha d'être adoptée en 1857, c'est parce que sévissait alors la mode des crinolines. Les Parisiennes munies de ces jupons immenses, où le vent créait des indiscretions, n'auraient pas voulu monter sur une passerelle. Aujourd'hui, où beaucoup portent le pantalon à la zouave des vélocipédistes, l'objection tombe, et il faut espérer qu'avant l'exposition de 1900 on pourra circuler sans danger à pied dans notre capitale.

×

Hâtons-nous de résoudre cette question, car les modes changent, bien qu'elles tournent dans un cercle assez restreint, et la crinoline pourrait bien redevenir à la mode. Il n'en est pas encore question ; mais qui sait ce que sera la mode en 1397 ? Pour 1896, du *vieux neuf*. L'éventail sera très bien porté à la ville et au théâtre : les éventails, montés sur de légères baguettes de bois doré, de nacre ou d'ivoire datent de 1656. La reine Christine de Suède ne les aimait pas. Des dames, lui demandant s'il convenait d'avoir des éventails en hiver aussi bien qu'en été, elle répondit assez brutalement : « Je ne crois pas ; il y a beau coup de dames qui sont suffisamment éventées et qui « n'en auraient jamais besoin. »

La palatine en velours ou en fourrures sera très portée. C'est encore une mode qui date de 1671. C'est Charlotte-Elisabeth de Bavière, fille de l'Electeur Palatin, qui l'apporta en France où elle épousa Monsieur, frère unique de Louis XIV. Les prédicateurs du temps approuvèrent fort ce vêtement, qui cachait « les nudités de gorge ».

On portera des manches boutonnées au poignet et serrées jusqu'au coude... qui remontent à l'époque où fut joué l'opéra *Amadis des Gaules*, musique de Lulli, paroles de Quinault, dont les costumes furent dessinés par le chevalier Bernin.

Les fichus, qu'on mettra beaucoup en hiver, apparurent pour la première fois en 1692, sous le nom de *Steinkerques*. En cette année, l'armée, commandée par le duc de Luxembourg, campait à Steinkerque, en Belgique, lorsqu'elle fut surprise par les troupes anglo-hollandaises du roi Guillaume. Les officiers français, en s'habillant à la hâte pour repousser l'ennemi, passèrent négligemment leur cravate. De retour à Paris, ils continuèrent à les porter ainsi à la *Steinkerque*, ce qui n'était pas du goût des hommes qui tenaient au décorum et à la tradition. Mais les dames furent d'un autre avis et adoptèrent la

façon nouvelle. Pourquoi ? — « Les femmes, dit Pasquin « dans la scène VI d'*Attendez-moi sous l'orme*, de Du- « Fresny, pièce jouée le 17 mars 1694, n'inventent point de « mode qui ne serve à cacher quelque défaut : Falbala « haut pour celles qui n'ont point de hanches ; celles qui « en ont trop le porte plus bas. Le col long et la gorge « creuse ont donné lieu à la *squinquerque* ; et ainsi du « reste. »

Scapin a toujours été mauvaise langue.

On parle, pour 1896, de faire revivre les *fontanges* qui eurent tant de succès de 1680 à 1701. On sait que, pendant une partie de chasse, la duchesse de Fontanges, s'apercevant que ses cheveux étaient en désordre, les rattacha avec sa jarrettière en plaçant le nœud par devant. Les femmes acceptèrent cette coiffure nouvelle, présent du hasard, et, pendant plus de vingt ans, on les vit :

Sous leur fontange altière asservir leurs maris.

Le ruban primitif avait pris de l'ampleur.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les dames ont voulu copier le costume masculin. « Au commencement de 1789, « dit un vieil ouvrage publié sous la Révolution, de fières « amazones couraient aux Champs-Élysées en redingote « et en chapeau noir, une canne ou une cravache à la « main. Elles poussèrent l'imitation du costume masculin « jusqu'à lier leurs cheveux en *cadogan*, à porter des « montres, des manteaux à triple collet, des breloques. »

L'abus des chapeaux immenses va cesser, du moins au théâtre. — Pour combien de temps ?

A toutes les époques, les femmes ont aimé les chapeaux ridicules. Le mariage du duc de Malborough avec M^{lle} Vanderbilt me rappelle un souvenir. C'est au commencement de 1783 que Marie-Antoinette rendit populaire la vieille chanson de « Malborough s'en va-t-en guerre » qu'elle avait entendu chanter à une nourrice. Tous les couplets satiriques — c'était la forme littéraire préférée de l'opposition d'alors — se chantèrent bientôt sur l'air de « Malborough » ; tout le monde voulut s'habiller à la Malborough et il fallut envoyer en Angleterre des vêtements à la Malborough demandés par la petite-fille du maréchal de ce nom à M^{lle} Rose Léonie Bertin, marchande de modes de la reine de France. « Depuis la chanson, écrivait Bachaumont, Malborough est devenu le héros de toutes les « modes : tout se fait aujourd'hui à la Malborough ; il y a « des rubans, des coiffures, des gilets, mais surtout des « chapeaux à la Malborough, et l'on voit toutes les dames « aller dans les rues, aux promenades, aux spectacles, « affublées de ce grotesque couvre-chef sous lequel elles « se plaisent à enterrer leurs charmes, tant la nouveauté « a d'empire sur elles ! »

Autres temps, mêmes mœurs.

×

Un grand nombre de Parisiens qui spéculent à la Bourse ont été surpris désagréablement par la baisse subite de certaines valeurs, cette semaine. Ce qui me remet en mémoire une anecdote d'actualité à la veille du mariage de M^{lle} Vanderbilt.

Un jour de crise financière, son aïeul fut *interviewé*..

— Que dites-vous de cette panique ? lui demandait un jeune journaliste

— Je n'en dis rien du tout !

— Alors qu'en pensez-vous ?

— Je n'y pense pas le moins du monde !

— Mais si vous y pensez, qu'en diriez-vous ?

Vanderbilt se mit à rire et il dit :

— Je vois bien, jeune homme, que vous ne partirez pas avant que je ne vous aie dit quelque chose. Eh bien ! reprenez ceci : *N'achetez jamais rien dont vous n'ayiez besoin et ne vendez jamais ce que vous ne possédez pas !*

En bon français cela voulait dire : « Ne spéculer jamais ! »

Le conseil était bon : qu'en pensent les victimes de la fièvre des mines d'or ?

×

On a beaucoup écrit pour ou contre la pièce de M. Déroulède : *Du Guesclin*, si bien jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, par M. Constant Coquelin. C'est un chef-d'œuvre ; mais c'est évidemment moins amusant que le *Carnet du Diable*, opérette de MM. Ferrier et Serpette que donnent les Variétés ou que le désopilant vaudeville de M. Boucheron, *le Surnuméraire*, représenté cette semaine au théâtre de Cluny.

La saison théâtrale s'annonce comme devant être très remplie.

— D'accord, me disait ma petite-fille ; mais c'est dommage qu'il n'y ait plus d'hippodrome.

Que les enfants, grands et petits, se consolent ; l'hippodrome va renaître, à ce qu'on m'assure. On vient de me montrer les plans d'un nouvel hippodrome qui s'élèverait prochainement à la porte du bois de Boulogne, près d'une des gares qui y mènent. L'architecte, que les lecteurs de ce journal connaissent puisqu'il est l'auteur de la maison

fin-de-siècle de la plaine Monceau dont j'ai donné ici même la description, a conçu un plan grandiose. Il y aura dans le même local un vélodrome qui sera ouvert d'ici peu, un hippodrome qui donnera des représentations au printemps, des restaurants, des cafés, un club. Le *high life* parisien s'intéresse vivement à cette fondation qui deviendra le centre d'un grand mouvement mondain dans le plus beau quartier de Paris, au milieu de villas habitées par des millionnaires.

DANGEAU.

CAUSERIE

Au sommet du Mont-Blanc

EN ASCENSEUR

Plusieurs de nos confrères ont publié le compte rendu d'une intéressante communication faite à la Société scientifique industrielle de Marseille, par M. Issartier, contrôleur des mines, sur les moyens d'atteindre la cime du Mont-Blanc avec un ascenseur. Deux projets ont été établis par l'auteur.

La construction prochaine du chemin de fer de Cluses à Chamonix et les difficultés que présentait l'accès du ravin de Miage ont conduit M. Issartier à abandonner le tracé primitif de son projet, qui partait de ce ravin, et à choisir comme point de départ des travaux le village des Houches, à quelques kilomètres de Chamonix.

Le principe du projet reste d'ailleurs le même : une galerie se dirigera vers l'aplomb du point culminant du Mont-Blanc et un puits vertical, partant de l'extrémité de cette galerie, aboutira au sommet de la montagne ; seulement, la galerie partira de la côte 2,100 mètres au lieu de partir de la côte 1,800. La longueur du tunnel sera ainsi de 5,700 mètres et la hauteur du puits sera de 2,539 mètres.

Le puits sera creusé de bas en haut. Un caisson en acier du poids de vingt tonnes, reposant par l'intermédiaire de ressorts sur un ascenseur, supportera les ouvriers et les perforatrices et suivra le front de taille à une distance de deux mètres. Ce caisson ne descendra jamais et devra résister aux effets du tirage des coups de mine, effets que l'on est du reste tenté de s'exagérer.

Les matériaux provenant du front de taille seront réduits à l'état de sable grossier par des broyeurs installés dans le caisson et jetés ensuite dans un tube en tôle d'acier qui les conduira dans une cuvette creusée au milieu du sol de la galerie. Ces sables seront entraînés au jour par les eaux provenant de diverses sources que l'on ne manquera pas de rencontrer ; la pente de la cuvette et de la galerie étant de trois centimètres par mètre, on n'aura pas à redouter les ensablements.

M. Issartier estime que la température à 5,700 mètres du jour sera de 40 degrés environ ; il espère la ramener à une vingtaine de degrés par la détente de l'air comprimé à toute pression. Ce procédé est aujourd'hui employé pour la fabrication industrielle de la glace.

Une force de 600 chevaux sera prise sur la rivière de l'Arve et transmise, au moyen de fils électriques, aux perforatrices, aux ascenseurs et aux différentes machines-outils.

Un plan incliné de 1,800 mètres de long, partant du village des Houches, gravira la montagne de Taconnaz jusqu'à l'entrée de la galerie. Un hôtel sera installé à l'extrémité du plan incliné ; il se trouvera à une altitude supérieure de 471 mètres à celle du Pilate.

Un autre hôtel sera installé au sommet du Mont-Blanc ; l'étage supérieur du bâtiment sera complètement indépendant et sera affecté à un observatoire astronomique et météorologique.

L'ascension se fera au moyen d'ascenseurs électriques, s'élevant sur quatre crémaillères verticales scellées dans le roc ; elle durera 30 minutes environ.

M. Issartier a démontré qu'une période de sept ans serait plus que suffisante pour l'exécution des travaux dont le devis s'élève à 8 millions de francs. Il compte sur un minimum de recettes de 850,000 francs par an. L'exposé de ce hardi projet a été accompagné de projections lumineuses qui ont contribué à l'attrait de cette conférence applaudie.

On croirait lire une page d'un roman de Jules Verne, mais est-ce que notre siècle n'a pas réalisé les choses les plus invraisemblables, depuis le bateau sous-marin jusqu'au téléphone ?

VARIÉTÉS

Exposition de Bordeaux

LES COUVEUSES D'ENFANTS

En dépit de l'époque troublée que nous traversons, du malaise universel qui en est la conséquence logique, la science ne cesse de progresser sous l'impulsion d'hommes que les événements politiques ou sociaux ne sauraient détourner de leur mission providentielle.

Mais ces progrès constants semblent parfois se détourner de leur but primitif et naturel qui doit être plus particulièrement le soulagement de l'humanité souffrante, la lutte contre la douleur et la mort — la mort prématurée surtout. Et l'on se prend alors à excuser le rêve de nos aïeux recherchant le secret d'une vie immortelle, une sorte de pierre philosophale qui eût transformé leur existence d'un jour en une éternité de bonheur.

Cette illusion n'est plus : beaucoup d'autres ont sombré après elle. Plus actives et surtout plus positives sont aujourd'hui les recherches. Plus nombreuses aussi ont été faites les découvertes, depuis qu'on a compris — c'est une gloire du siècle — la puissance de la spécialisation en toutes choses.

Il semble cependant — nous le répétons, — que loin de concourir toujours au bonheur de l'humanité, la science, empoisonnée en certaines parties de ses racines, ne doit porter parfois que des fruits du mal. Elle fait alors cause commune avec les éléments et prend à tâche d'en augmenter la perversité en leur donnant ce qui leur manque ; l'idée qui dirige. Elle a endigué les forces de la nature, mais pour les diriger trop souvent contre l'homme lui-même et, perfide traîtresse, elle frappe alors le sein qui l'a engendrée et nourrie. Qu'est-il besoin de rappeler le nombre des engins de destruction inventés depuis ces dernières années ?

Toutefois l'amertume de ces réflexions ne saurait tenir devant le spectacle reconfortant de certaines découvertes. C'est ainsi qu'à l'Exposition de Bordeaux, dont le succès n'a cessé de croître depuis bientôt six mois, l'on est heureux de contempler l'une de ces inventions qui donnent le plus à la science son véritable caractère de bienfaitrice de l'humanité.

Les couveuses d'enfants dont le pavillon s'élève, sur la place des Quinconces, à droite du palais principal, sont d'invention relativement récente.

En 1891, leur auteur, M. Lion, avec le concours de M^{me} Aubaret, de Nice, édifia dans cette ville une maternité artificielle sous le nom d'*Œuvre maternelle des couveuses d'enfants*. « Cette œuvre, dit le docteur Ciaudo, dans un très intéressant rapport, a pour but de soustraire à la mort implacable les enfants qui voient la lumière avant l'heure, en leur rendant la chaleur qui leur est nécessaire et en reconstituant progressivement leurs forces. »

La comparaison est curieuse, en effet, entre ces petits êtres que l'on aperçoit à l'Exposition de Bordeaux, sous leur globe de verre, dans un état de perpétuel sommeil, et les bébés dont la naissance s'est faite dans les conditions régulières. Ces derniers ne pèsent jamais moins de 3,000 à 3,500 grammes, et leur taille ne descend pas au-dessous de 0 m. 49 ; la chaleur ni la force ne leur manquent, ils têtent avec appétit et respirent sans difficulté. Les nouveau-nés avant terme, au contraire, ne mesurent guère plus de 0 m. 47 et leur poids, de 635 grammes à six mois, se trouve être de 1,220 à 1,250 grammes à sept mois et de 1,600 à 1,700 grammes à huit mois. Leur chaleur décroît très rapidement et tombe parfois au-dessous de 30 degrés. Ils respirent difficilement et l'on doit la plupart du temps, pour les nourrir, faire le gavage par le nez à l'aide d'une cuillère d'argent à bout cylindrique, car ils manquent de la force nécessaire pour prendre le sein.

Et ils sont comme cela en nombre considérable les enfants qu'une naissance prématurée met en péril de mort : 15 % dans les villes, 25 % dans les hôpitaux, si l'on en croit les statistiques ! Le docteur Tarnier a même certifié que dans sa seule clinique 1890-1891, il s'est trouvé 511 naissances avant terme sur 1,363, c'est-à-dire une moyenne de 37 % !

On comprend dans un tel cas l'utilité providentielle des couveuses Lion, dont nous nous occupons actuelle-

ment et dont les résultats heureux atteignent la moyenne vraiment merveilleuse de 82 % des petits êtres confiés à ces appareils.

De tous temps et dans tous les pays, l'on a tenté d'assurer à l'enfant débile ou né avant terme une chaleur convenable : à cet effet l'on pratiquait l'emballotement dans de la ouate, les bains chauds, les frictions faites avec des liquides excitants. Mais tous ces moyens étaient insuffisants, car ils ne faisaient pas connaître la température de l'enfant et, d'un autre côté, l'air à respirer n'était pas assez chaud puisqu'il conservait la température de la chambre.

En 1857, l'éminent et regretté docteur Denucé, professeur et doyen de la faculté de médecine, à Bordeaux, imagina un berceau qui n'était qu'une sorte de baignoire à double paroi dont l'intervalle était rempli d'eau chaude. Il en donne lui-même la description dans le *Journal de médecine* de Bordeaux (1857, pages 38-40) et nous ne croyons pas hors de propos de reproduire ici le point de départ d'un appareil très utile à l'humanité entière et qui semble avoir atteint aujourd'hui, à la suite de modifications successives, toute la perfection désirable.

(A suivre)

MAURICE P. D'EAUBONNE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le huit août mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Hercule MARQUET, propriétaire, demeurant au quartier de Saint-Antoine, territoire de la Turbie, et monsieur Jean MARQUET, son fils, aussi propriétaire, demeurant avec lui, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e Blanc, notaire, ont vendu à monsieur Joseph BERTA, boulanger, demeurant à Monte Carlo, ayant aussi élu domicile à Monaco en la même étude, savoir :

1^o Partie du rez-de-chaussée d'une maison située à Monaco, rue du Milieu et rue des Briques, comprenant deux magasins qui n'en forment qu'un seul, donnant l'un sur la rue des Briques et l'autre sur la rue du Milieu, confinant, lesdits magasins, au-dessus à Nicolas Marquet ; à l'ouest, à la veuve Crovetto ; à l'est, à la veuve Lefranc ; au nord, à la rue du Milieu, et au sud, à la rue des Briques, et sont portés sous le numéro 50 de la section C du cadastre ;

2^o Et une autre partie de rez-de-chaussée d'une maison sise à Monaco, rue des Fours, numéro 7, comprenant deux magasins, une cour et une pièce à usage de four à boulanger, confinant : au nord, à la rue des Spélugues ; à l'est et au midi, à Villa-Massone ; à l'ouest, à la rue des Fours ; au-dessus, à Joseph Marquet et à Villa-Massone et faisant partie du numéro 123 de la section C du cadastre.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de seize mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 47, numéro 13, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur les parties d'immeubles ci-dessus désignées, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles doivent faire inscrire ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous leurs droits sur lesdites parties d'immeubles.

Monaco, le 29 octobre 1895.

Pour extrait :

Signé, A. BLANC.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Nervino**, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se présenter, en personne ou par foudé de pouvoirs, le huit novembre prochain, jour de vendredi, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 26 octobre 1895.

Pour le Greffier en Chef,

A. Cioco, C. G.

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 31 octobre 1895

VIGILE DE LA TOUSSAINT

3 heures de l'après-midi. — Premières vêpres de la Toussaint.

Vendredi 1^{er} novembre

SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

(Fête de précepte)

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale. La Maîtrise et l'Orchestre exécuteront la messe de Léo DELIBES. 3 heures de l'après-midi. — Vêpres de la Toussaint suivies des vêpres des Morts, sermon, salut.

Samedi 2 novembre

FÊTE DES MORTS

10 heures du matin. — Grand'Messe de *Requiem* et absoute.

Samedi 2 novembre

COMMÉMORAISON DES FIDÈLES DÉFUNTS

A 4 heures et demie du matin. — Chant des Matines et des Laudes de l'office des Morts et Grand'Messe suivie de trois absoutes.

Pendant l'octave, chaque jour, à 6 heures du soir, Vêpres des Morts et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les quêtes qui se feront aux deuxièmes vêpres de la Toussaint et pendant l'octave des Morts seront affectées au soulagement des âmes du purgatoire.

ÉGLISE SAINT-CHARLES (MONTE CARLO)

Vendredi 1^{er} novembre 1895

SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

(Fête de précepte)

Messes basses à 6 heures et à 8 heures et demie.

A 10 heures : Grand'Messe solennelle.

A 3 heures de l'après-midi : Vêpres de la Toussaint suivies des Vêpres des Morts, Sermon, Clôture du mois du Saint Rosaire, Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Samedi 2 novembre

FÊTE DES MORTS

A 4 heures et demie du matin : Office des Morts suivis de la Grand'Messe et de l'Absoute.

A 6 heures un quart du matin : La Confrérie de Saint-Laurent, ainsi que les pieuses Congrégations des Enfants de Marie et des Mères Catholiques de la Paroisse de Monte Carlo, s'il fait beau temps, se rendront en procession au cimetière de Monaco, où M. le Curé de Saint-Charles célébrera la sainte messe, vers 7 heures.

Les Fidèles sont exhortés à se joindre au pieux cortège pour aller prier pour les chers défunts.

A 8 heures et à 10 heures : Messes basses à Saint-Charles.

Le soir et pendant toute l'Octave des Morts, à 7 heures et demie, Salut du Très Saint Sacrement.

La fête de Saint-Charles Borromée, titulaire de l'Eglise paroissiale de Monte Carlo, sera célébrée solennellement le dimanche 10 novembre.

Une demoiselle étrangère de bonne famille, cherche pension dans une famille distinguée, à la Condamine ou à Monte Carlo. S'adresser au bureau du journal.

APPAREILS A GAZ

MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE
VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 octobre 1895
 NEWCASTLE, vap. Robert Brown, angl. c. Bedlington houille.
 CETTE, goél. Marie Clotilde, fr. c. Guigliotti, vin.
 CANNES, b. Indus, fr., c. Dalbéra, sable.
 ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
 ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.

CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, sable.
 ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
 Départs du 21 au 27 octobre
 CANNES, b. Indus, fr., c. Dalbéra, sur lest.
 ID. b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero, id.
 ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
 ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.
 ID. b. Jeune-Pierre, fr., c. Fabre, id.
 PALMA, br-g. Caterina, Mon., c. Bréglino, fûts vides.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :
 Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
21	757.2	756.1	755.6	755.9	756.2	17.6	18.5	17.5	16.2	15.2	62	S O faible	Beau
22	755.5	755.2	754.1	754.2	754.2	19.3	19.2	18.1	17.2	16.6	65	id.	Beau, nuageux
23	751.2	750.2	749.6	749.9	750.2	17.2	19.2	18.5	16.9	16.9	71	S E faible	Couvert, pluie
24	746.2	745.1	744.2	744.1	744.8	18.7	20.8	20.5	19.9	20.5	78	S E très fort	id.
25	748.2	748.1	748.1	748.9	749.2	19.2	20.6	20.2	18.1	17.2	68	id.	Beau, nuageux
26	749.2	748.1	748.2	749.2	749.1	19.7	19.2	18.4	17.5	17.8	61	id.	Couvert
27	747.2	747.2	747.1	747.5	747.5	17.2	19.2	17.2	16.0	15.1	69	S E faible	Couvert, pluie

Pluie tombée: 19^{mm}4

HORAIRE de la Marche des Trains du 3 Novembre 1895 — SERVICE D'HIVER

STATIONS		41	13	1											7	19	231	235	237							
		expr.	1.2.3	1.2.3											rap.	rap.	1.2.3	1.2.3	1.2.3							
PARIS	dép.	soir	soir	mat.											soir	soir	soir	soir	soir							
DIJON	dép.	2 29	4 44	2 4											1 6	1 26	soir	matin	soir							
LYON-PERRACHE	dép.	7 9	9 48	5 6											4 11	4 31	4 54	7 5	12 34							
	arr.	2 57	5 9	10 25											9 25	9 51	soir	soir	soir							
MARSEILLE		13	337	321											7	19	385	387	309							
		1.2.3	1.2.3	1.2.3											1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3							
TOULON	dép.	5 40	12 20	matin											matin	soir	soir	soir	soir							
Les Arcs	dép.	7 19	2 10	matin											11 11	11 40	soir	soir	soir							
CANNES	dép.	9 29	3 58	5 20											12 30	1 6	4 3	soir	soir							
	arr.	10 46	5 23	7 6											12 30	2 14	2 47	5 46	6 21							
NICE		303	307	L 25	341											353	361	365	369	375	379	383	387	389	391	309
		1.2.3	1.2.3	lux	expr.											1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Nice-Riquier	dép.	12 10	5 8	6 45	8 18	9 2	10 10	11 11	11 15	11 40	12 30	1 30	2 25	2 35	3 3	3 10	4 30	5 30	6 50	7 15	7 30	8 2	10 30			
Villefranche-s-Mer	dép.	12 20	5 12	6 58	8 33	9 17	10 19	11 20	11 25	11 49	12 39	1 39	2 44	2 48	3 36	4 39	5 39	6 59	7 30	7 45	8 30	9 15	10 37			
Beaulieu	dép.	12 26	5 16	7 2	8 39	9 10	10 23	11 25	11 30	11 53	12 43	1 43	2 36	2 48	3 21	4 43	5 43	7 3	7 43	8 30	9 15	10 41	12 6			
Eze	dép.	12 33	5 21	7 7	8 46	9 11	10 28	11 30	11 35	11 58	12 48	1 48	2 53	2 59	3 48	4 48	5 48	7 8	7 48	8 35	9 20	10 46	12 11			
La Turbie	dép.	12 44	5 29	7 17	8 36	9 11	10 28	11 30	11 35	11 58	12 48	1 48	2 53	2 59	3 48	4 48	5 48	7 8	7 48	8 35	9 20	10 46	12 11			
	arr.	12 44	5 29	7 17	8 36	9 11	10 28	11 30	11 35	11 58	12 48	1 48	2 53	2 59	3 48	4 48	5 48	7 8	7 48	8 35	9 20	10 46	12 11			
MONACO	dép.	12 47	5 34	7 22	8 41	9 16	10 33	11 35	11 40	12 10	1 1	2 20	2 50	3 5	3 20	3 38	4 20	5 30	6 20	7 20	7 35	8 20	10 57			
MONTE CARLO	dép.	12 51	5 37	7 25	8 44	9 19	10 36	11 38	11 43	12 13	1 3	2 23	2 53	3 8	3 23	3 41	4 23	5 33	6 23	7 23	7 38	8 23	11 3			
	arr.	12 53	5 39	7 28	8 47	9 22	10 39	11 41	11 46	12 16	1 5	2 26	2 56	3 12	3 44	4 25	5 35	6 25	7 25	7 41	8 26	9 11	11 5			
Cabbé-Roquebrune	dép.	1 1	5 46	7 35	8 54	9 29	10 46	11 48	11 53	12 23	1 4	2 33	3 3	3 23	3 51	4 32	5 15	5 32	6 15	7 32	7 49	8 34	11 12			
MENTON	dép.	1 11	5 57	7 47	9 06	9 41	10 58	11 60	11 65	12 35	1 21	2 25	3 15	3 30	4 10	4 39	5 30	5 45	6 30	7 42	7 56	8 22	11 24			
GARAVAN	dép.	1 6	5 3	7 53	9 12	9 57	11 14	11 19	11 24	12 14	1 27	2 31	3 21	3 36	4 16	4 45	5 36	5 51	6 36	7 48	8 2	8 22	11 36			
VINTIMILLE	arr. h. de Paris	1 27	6 15	8 5	9 47	10 6	11 23	11 28	11 33	12 33	1 30	2 43	3 33	3 48	4 28	4 57	5 48	6 3	6 48	8	8	8	11 42			
	id.	2 5	6 35	10 23	10 30	11 30	12 20	12 25	12 30	2 30	2 30	3 46	3 46	3 46	5 10	5 10	6 48	6 48	8	8	8	11 53	12 5			

Direction de Vintimille, Monaco, Nice, Marseille, Lyon et Paris

STATIONS		302	318	304	306	310	314	L 22	336	338	340	346	10	20	348	12	354	362	366	372	376	L 26	380	382	386	390	392	394	360	
		omn.	omn.	omn.	omn.	expr.	omn.	lux	omn.	expr.	omn.	expr.	rap.	rap.	expr.	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	lux	expr.	mixte	omn.	expr.	expr.	expr.	omn.	
VINTIMILLE	arr. h. de Paris	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir											
	id.	5 55	6 40	8 10	9 5	10 45	11 5	11 5	11 55	12 5	12 5	1 40	2 2	2 2	2 5	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	
GARAVAN	dép.	6 40	8 10	9 5	10 45	11 5	11 5	11 55	12 5	12 5	1 40	2 2	2 2	2 2	2 5	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2	3 2
MENTON	dép.	6 53	8 23	9 18	10 58	11 53	12 8	12 8	12 8	1 13	1 53	2 15	2 15	2 15	2 15	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6	3 6
Cabbé-Roquebrune	dép.	7 3	8 31	9 29	11 6	12 3	12 16	12 16	12 16	1 23	1 51	2 26	2 26	2 26	2 26	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14	3 14
MONTE CARLO	arr.	5 34	7 17	8 45	9 43	10 22	11 20	11 20	11 20	12 59	1 37	2 5	2 15	2 40	3 28	4 19	5 14	5 39	6 4	6 39	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
	dép.	5 35	7 20	8 47	9 45	10 24	11 22	11 22	12 34	1 2	1 42	2 7	2 18	2 44	3 7	3 31	4 2	4 22	5 17	5 42	6 10	6 41	7 30	8 5	9 20	10 45	11 10	11 40	12 22	
MONACO	arr.	5 38	7 23	8 50	9 48	10 27	11 25	11 25	12 37	1 5	1 45	2 10	2 21	2 47	3 10	3 34	4 5	4 25	5 20	5 45	6 13	6 44	7 33	8 9	9 28	10 48	11 13	11 43	12 25	
	dép.	5 40	7 27	8 52	9 50	10 29	11 27	11 27	12 32	1 6	1 47	2 11	2 23	2 49	3 11	3 37	4 6	4 27	5 21	5 47	6 15	6 46	7 34	8 11	9 30	10 49	11 14	11 44	12 27	
La Turbie	dép.	7 32	8 57	9 55	11 32	12 47	12 47	12 47	1 52	2 3	2 3	2 3	2 3	2 3	3 42	4 32	5 27	5 52	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20
Eze	dép.	7 38	9 3	10 1	11 38	12 53	12 53	12 53	1 58	2 7	2 7	2 7	2 7	2 7	3 48	4 38	5 33	6 2	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26	6 26
Beaulieu	dép.	5 53	7 43	9 8	10 6	11 43	12 46	12 46	1 58	2 7	2 7	2 7	2 7	2 7	3 53	4 43	5 38	6 27	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31	6 31
Villefranche-s-Mer	dép.	5 57	7 47	9 12	10 10	11 47	12 50	12 50	1 58	2 7	2 7	2 7	2 7	2 7	3 57	4 47	5 42	6 31	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35	6 35
Nice-Riquier	dép.	6 1	7 51	9 16	10 14	11 51	12 54	12 54	1 58	2 7	2 7	2 7	2 7	2 7	4 1	4 51	5 46	6 35	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39	6 39
	arr.	6 5	7 55	9 20	10 18	11 55	12 55	1																						